

Division du premier degré

Fiche profil de poste :
Enseignant ou Enseignante de l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme

Circonscription : Strasbourg Ecole Inclusive et Haguenau Sud

Localisation : Groupe scolaire Pierre Pflimlin 99, Rue de Bitschhoffen, Uberach 67350 Val-de-Moder

1. Définition du poste et des missions :

L'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme est un dispositif accueillant en son sein au maximum sept élèves âgés de trois à six ans, ayant un diagnostic d'autisme et ayant vocation à être progressivement inclus dans les classes maternelles de l'école.

L'enseignant ou l'enseignante :

- pilote le projet pédagogique de l'UEMA et assure la cohérence des actions pluricatégories ;
- partage avec les autres professionnels de l'établissement médico-social un langage et des outils de réflexion communs ;
- contribue à la mutualisation des ressources au sein de l'école ;
- transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels ;
- réalise, avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets ;
- favorise l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient ;
- favorise l'inclusion des élèves, co-construit les projets d'inclusion avec l'équipe éducative, prépare la sortie des élèves.

L'enseignant ou enseignante est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail scolaires proposés à leur enfant, en complément des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'ESMS. Comme l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire, il ou elle respecte le droit au secret et la discrétion professionnels vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

Il ou elle inscrit son travail dans celui du réseau des enseignants des dispositifs TSA du département.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

Il est attendu du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- ait une bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA)
- sache travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux et de soins
- s'inscrive dans une dimension de réseau avec des pairs
- développe un enseignement expert, spécifiquement adapté aux troubles du spectre autistique (TSA)
- contribue au sein de l'école à la conception d'outils adaptés
- soit un enseignant ressource au sein du groupe scolaire

3. Conditions de recrutement – conditions d’emploi

Être titulaire du CAPPEI ou d’une certification antérieure (CAPA-SH option D) ou être professeur des écoles non spécialisé en formation CAPPEI. Les personnels non spécialisés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire. Ils s’engagent à passer le CAPPEI

- Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission départementale composée de représentants de l’Education nationale et de l’établissement médico-social
- L’enseignant retenu exercera son activité sous la responsabilité hiérarchique de l’IEN Ecole inclusive
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - ISAE
 - Indemnité d’enseignement spécialisé et adapté

Contact :

- IEN Ecole Inclusive :
Coordonnées du secrétariat : 03.88.45.92.30 ou ienash67@ac-strasbourg.fr
- IEN Haguenau Sud :
Téléphone : 03.88.73.53.08 ien.haguenau.sud@ac-strasbourg.fr